



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION PIPELINE LONGITUDE 75°

18 mai 2017

RAPPORT DU PRÉSIDENT

EN BREF

L'Association Pipeline termine en force sa quarante-quatrième année d'existence. L'APL a connu en effet une saison exceptionnelle en ce qu'elle a entrepris, pour la première fois de son histoire, un processus de réflexion stratégique qui s'est échelonnée tout au cours de l'année, sans pour autant négliger de réaliser avec succès son calendrier d'activités. La démarche a porté fruit grâce à la collaboration précieuse non seulement de son conseil d'administration mais aussi des membres du conseil des gouverneurs et d'un comité consultatif enthousiaste et éclairé. Quel était l'objectif de cette réflexion ? À la fois simple et ambitieux : celui d'entreprendre les actions nécessaires pour assurer la pérennité de l'APL dans un environnement en pleine transformation.

Avant d'aborder les principales étapes franchies dans cette démarche, nous ferons un bref tour d'horizon du membership, des commanditaires associés et des activités formelles réalisées.

1. MEMBERSHIP

Le RÉPERTOIRE 2017 a été distribué aux membres le 29 janvier 2017 par courriel en format PDF. On y recensait 134 membres comparativement à 146 membres, l'année précédente. Présentement, i.e. en cette fin de saison, on enregistre 137 membres contre 150, l'an passé.

Comme on peut le constater dans le tableau suivant, on assiste à une baisse importante des membres appartenant aux entreprises de distribution reliées au gaz naturel et de transport reliées au pétrole, au profit d'une hausse notable de membres liés au domaine de la consultation et de la construction. Le ralentissement économique dû à l'absence de grands projets énergétiques, les coupures budgétaires tant publiques que privées, le vieillissement des membres, et plus globalement, le questionnement actuel au sujet de la transition énergétique du Québec, ont un effet certain sur la baisse des renouvellements d'adhésion. Par contre, parallèlement à cela, on constate tout de même un intérêt qui ne dérougit pas si on se fie aux 20 % de nouvelles adhésions cette année comparativement à 23 % l'an dernier.

Le tableau suivant trace un portrait évolutif de la composition du membership depuis les trois dernières années en ayant l'année 2000-2001 comme base comparative.

Genre d'entreprise	Nbre membres 2000-01	% en 2001	Nbre membres 2014-15	% en 2015	Nbre membres 2015-16	% en 2016	Nbre membres 2016-17	% en 2017
Distribution	50	26 %	38	24 %	30	20 %	19	14 %
Consultant	32	17 %	49	31 %	59	39 %	56	41 %
Transport	21	11 %	5	3 %	7	5 %	5	4 %
Construction	21	11 %	19	12 %	22	15 %	24	17 %
Agence, société d'État	18	9 %	6	4 %	2	1 %	3	2 %

Fournisseur de produit	18	9 %	17	10 %	13	7 %	9	7 %
Autres	16	8 %	10	6 %	6	5 %	10	7 %
Compagnie pétrolière	8	4 %	6	4 %	5	3 %	5	4 %
Conseiller juridique	8	4 %	9	6 %	6	4 %	6	4 %
Total	192	100 %	159	100 %	150	100 %	137	100 %

Autres en 2017 : OBNLs, producteur d'alumine, société minière, entreposage, producteur d'énergie renouvelable.

Un dernier fait à signaler, c'est une remontée du nombre de différentes entreprises au sein de l'APL.

	2000-01	2013-14	2014-15	2015-2016	2016-2017
Nombre d'entreprises	74	76	80	72	80

2. COMMANDITAIRES ASSOCIÉS

Vingt-neuf entreprises ont donné un montant de 1 000 \$ chacun, en appui à l'organisation des activités de la saison. La visibilité de ces entreprises est assurée sur le site Internet de l'APL, sur écran à chacun des déjeuners causerie, et l'est également sur le dépliant dédié à la Personnalité de l'année qui est distribué aujourd'hui.

Au lancement de la formule de « commanditaires associés » à l'ouverture de la saison 2008-2009, 14 entreprises avaient répondu à l'appel. Le nombre a augmenté d'une façon significative au fil des ans. La fidélité des entreprises demeure remarquable malgré une oscillation variant entre 29 et 32 organisations depuis les dernières années. Elles reflètent bien le type de membership actuel.

La formule contribue d'un côté au maintien et au développement de l'APL et de l'autre, à la visibilité des petites comme des grandes entreprises associées au domaine de l'énergie en général.

Voici les entreprises en question :

1. Biofilia, Consultants en environnement
2. Black & McDonald
3. Civitas, Groupe XYZ inc.
4. CR Wall & Co. Inc.
5. Construction SIMDEV inc.
6. Dentons Canada
7. Enbridge
8. Énergie Valero
9. Englobe Corp.
10. Fasken Martineau
11. Ganotec
12. Gastier M.P. inc.
13. Gaz Métro
14. GPH
15. Groupe conseil UDA
16. Intertek
17. Intragaz
18. Johnston-Vermette Groupe Conseil inc.
19. Maco Énergie inc.
20. Marathon Division Gaz
21. McCarthy Tétrault
22. Moreau
23. Pomerleau
24. Pluritec
25. SNC-Lavalin inc.
26. Socomec Industriel inc.
27. Tetra Tech

- 28. TransCanada
- 29. WSP Canada inc.

3. ACTIVITÉS RÉALISÉES

3.1 Déjeuners causerie

La responsabilité du programme des déjeuners causerie relève de tous les membres du conseil d'administration et de la coordonnatrice. L'APL a organisé six déjeuners causerie, depuis septembre 2016 jusqu'à la fin d'avril 2017, excluant donc celui de la Personnalité de l'année car le taux de participation final ne peut être connu qu'après l'événement. Ce fut une bonne saison en ce que la participation moyenne a été de 103. Depuis trois ans, la moyenne de participation demeure supérieure à 100. Avec un membership de seulement 137 individus, on ne peut que se réjouir de l'intérêt soutenu des membres, de leurs invités et même des non membres pour les sujets d'actualité traités au cours de ces déjeuners causerie.

Voici la liste des activités réalisées, le nombre de participants et le pourcentage de membres parmi eux :

29 septembre 2016 : **Les pipelines sont-ils toujours pertinents en 2016 ?** LOUIS BERGERON, vice-président, Québec et Nouveau-Brunswick, Oléoduc Énergie Est, TransCanada —
162 participants dont 54 % de membres
(Présentation disponible pour les membres)

3 novembre 2016 : **Tugliq GNL : Du gaz québécois pour le développement économique des régions.** LAURENT ABBATIELLO, directeur général, Tugliq Énergie Co. —
65 participants dont 69 % de membres

1 décembre 2016 : **L'innovation industrielle en biocarburants avancés pour une économie prospère et plus verte au Québec.** MARIE-HÉLÈNE LABRIE, première vice-présidente, Affaires gouvernementales et Communications, Enerkem —
83 participants, dont 65 % de membres.
(Présentation disponible pour les membres)

26 janvier 2017 : **Le gaz naturel liquéfié, une solution dans la transition énergétique du Québec,** GUILLAUME BROSSARD, directeur, Développement du marché du GNL, Gaz Métro —
115 participants dont 49 % de membres.

23 février 2017 : **L'état de l'énergie au Québec : 2017, année de la transition ?** PIERRE-OLIVIER PINEAU, professeur titulaire, Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal —
103 participants dont 49 % de membres
(Présentation disponible pour les membres)

6 avril 2017 : **Gaz naturel comprimé, l'expérience EBI.** OLIVIER SYLVESTRE, directeur du développement du transport au gaz naturel, EBI —
91 participants dont 57 % de membres
(Présentation disponible pour les membres)

L'APL offrait par le passé un cadeau au conférencier en guise de reconnaissance pour avoir accepté de présenter un exposé devant les membres de l'APL. Dorénavant, l'occasion est offerte à la personne invitée d'identifier un organisme de charité auquel elle porte un intérêt particulier et à qui nous acheminons un don au montant de 200 \$.

3.2 Personnalité de l'année

La dernière activité de la saison est normalement dédiée à une Personnalité de l'année. En effet, l'APL organise un événement pour célébrer la contribution exceptionnelle d'une personne ou d'un groupe de personnes dans le domaine de l'énergie au Québec.

Comme les années précédentes, François Dubois a présidé le comité de nomination de la Personnalité de l'année, composé des quatre membres du conseil des gouverneurs — Ann Bigué de Dentons Canada, Martin Imbleau de Gaz Métro, Carol Montreuil de l'Association canadienne des carburants et André Boulanger, administrateur de sociétés. Ont complété le comité cette année : Rock Marois, Jean-François Berthiaume et Alexandre Bélisle, membres du Conseil d'administration.

Le hasard a voulu que Martin Imbleau se décommande justement la veille de la rencontre de travail du comité. Le comité de nomination a donc dû se réunir finalement sans lui.

Voici les critères de sélection normalement utilisés pour identifier la personnalité de l'année :

1. La personne choisie doit s'être distinguée d'une façon particulière au cours de l'année qui vient de s'écouler ou des dernières années, par des réalisations concrètes dans le domaine du pipeline, de l'énergie ou d'un secteur connexe ;
2. À moins de circonstances très particulières, une personne ne peut être choisie plus d'une fois à l'intérieur d'une période de 10 ans ;
3. La personne peut provenir de partout au Canada, en autant que les réalisations aient eu un impact au Québec.

La séance de travail a été fructueuse, le choix fut unanime et entériné par la suite par tous les membres du conseil d'administration. Les honneurs sont attribués à deux personnalités : Patrick Godin, vice-président et chef des opérations de Stornoway Diamonds et Martin Imbleau, vice-président principal, Opérations, transport et développement des énergies nouvelles à Gaz Métro. On souligne ainsi le leadership de l'un, chez Stornoway avec l'adoption du gaz naturel liquéfié à la mine de diamants Renard et le leadership de l'autre, chez Gaz Métro avec le développement du gaz naturel liquéfié dans les secteurs clients hors-réseau, transport routier, transport maritime et exportation. La réalisation du projet dans le Nord du Québec en 2016 ne peut avoir que des répercussions positives en faveur de la régionalisation de l'énergie.

L'événement est célébré aujourd'hui dans le cadre du déjeuner causerie.

4. RÉFLEXION STRATÉGIQUE

Point de départ

C'est dans la foulée de l'Assemblée générale annuelle des membres tenue le 19 mai 2016, qu'une démarche de réflexion stratégique a été enclenchée par le conseil d'administration nouvellement élu.

Voici une chronologie des étapes franchies depuis :

22 septembre 2016 en réunion de conseil d'administration :

On assiste à un échange fructueux sur l'état actuel de l'APL et sur son avenir. Voici les points abordés en vrac :

- la mission que s'est donnée l'APL il y a de cela 44 ans, et sur la pertinence du libellé de cette mission aujourd'hui ;
- le nom même de l'Association « Pipeline » a-t-il encore sa place ?
- le 45e anniversaire de l'APL à fêter à l'automne 2017;
- la mission sociale de l'APL à revisiter; une bourse « Guy Morand » pour venir en aide aux jeunes ;
- La relève à l'APL ; etc.

13 octobre 2016 en réunion spéciale du conseil d'administration :

- La proposition de procéder à un exercice de réflexion stratégique est acceptée à l'unanimité.
- Après examen de plusieurs soumissions, le choix du consultant est fait : l'animateur de l'exercice sera Manuel Soto du Centre Saint-Pierre.
- Le but est de présenter les résultats à l'AGA de mai 2017.
- Une séance de travail préliminaire avec l'animateur est prévue pour discuter de l'échéancier et des étapes à suivre.

27 octobre 2016 en réunion du conseil d'administration :

Le président soumet un premier document de réflexion stratégique et présente, sous forme graphique des données statistiques sur le membership et sur le taux de participation aux activités de l'APL depuis 1999. Les documents sont transmis à l'animateur.

3 novembre 2016 en réunion spéciale du conseil d'administration :

Première rencontre préparatoire avec l'animateur. Il est convenu avec lui d'entreprendre une journée ou deux de réflexion où, par souci d'efficacité et de disponibilité, les participants seraient les membres du conseil d'administration et les membres du conseil des gouverneurs.

24 novembre 2016 : Première journée de réflexion

Cette première rencontre de réflexion stratégique d'une journée avait pour objectif premier de revisiter les bases et fondements de l'Association Pipeline Longitude 75° en vue d'entreprendre la 45^e année d'existence de l'association de façon plus éclairée.

Ce fut un exercice de clarification du cadre stratégique, comprenant la mission, les valeurs et la vision de l'APL et également un tour d'horizon des enjeux de développement et des perspectives d'avenir.

19 janvier 2017 : Deuxième journée de réflexion

Lors de cette deuxième rencontre de réflexion stratégique, l'essentiel de la journée a été de s'attaquer aux enjeux de développement identifiés lors de la première rencontre, tenue le 24 novembre 2016. Le but était de s'assurer d'une compréhension commune puis d'identifier des pistes d'action concrètes pour chacun de ces enjeux.

20 janvier 2017 : Une invitation est lancée aux membres de l'APL pour former un comité consultatif

Le but : Sonder les membres sur la démarche entreprise par le conseil d'administration en tenant une séance de travail piloté par François Marchal et Alexandre Béliste sur la base de trois thèmes : la relève de l'APL, l'image de l'APL et la structure du membership de l'APL.

La réponse a été très rapide et positive. Huit membres sont intéressés à former ce comité :

- Éric Prud'Homme, Enbridge
- Marie Paule Barreto, Tetra Tech
- Jean-François Joly, Gastier
- Jonathan Guilbert, Intragaz
- Luc-André Nadeau, Black & McDonald
- Frédéric Dufour, WSP Canada
- Andrew Pelletier, Intertek
- Jean-François Poirier, UDA

15 février 2017 en réunion du conseil d'administration :

Présentation d'un état d'avancement des tâches qui avaient été réparties entre les membres du CA lors de la session de travail du 19 janvier :

Mission, Vision, Valeurs – Rock Marois

Le président a préparé un document sur le sujet pour fins de révision par le CA.

Guide de sujets de conférence – Rock Marois

Le président a également préparé un guide de sujets de conférence. Ce guide apparaît déjà en soi un outil très intéressant qui pourrait être utilisé par le conseil d'administration en place dans la préparation du calendrier annuel des activités.

Comité consultatif – François Marchal et Alexandre Bélisle

La réunion de travail du comité consultatif aura lieu le 9 mars 2017. L'objectif étant de faire rapport au CA avant l'assemblée générale annuelle.

Nom, logo et site Web - François Marchal et Alexandre Bélisle

Ces trois sujets seront abordés par le comité consultatif dans le cadre de la réunion du 9 mars.

Statuts et règlement – Rock Marois et Pierre Boivin

Les statuts et règlement de l'APL font l'objet d'une révision.

Mission sociale, Bourse Guy Morand – Guy Langlois

La mission sociale de l'APL est à revisiter en ayant en tête que le don annuel portera officiellement le nom de « Bourse Guy Morand », un hommage rendu par le conseil d'administration à Guy Morand pour son implication soutenue dans la mission sociale en autant d'années qu'il a été administrateur de l'APL, i.e. de 1999 à 2016. Il est décédé en mai 2016.

Par ailleurs, il a été convenu cette année de maintenir le lien avec Le Boulot vers et d'offrir le don de 4 000 \$, montant identique à celui de l'an dernier, à la Fondation du même nom.

La directrice générale du Boulot vers, Jeanne Doré, sera invitée à recevoir le don dans le sillage du déjeuner-causerie du 6 avril. C'est à ce moment-là qu'on annoncera que le don portera dorénavant le nom de Bourse Guy Morand. Il a été convenu d'inviter un membre de la famille Morand à présenter la Bourse à Jeanne Doré.

Activité spéciale annuelle – Jean-François Berthiaume et Benoît Gosselin

Il est question de réunir les membres une fois par année pour fins de réseautage. La formule reste à trouver.

Budget quinquennal – Rock Marois et Robert Rousseau

Le président et le trésorier ont tenu une première séance de travail sur le sujet. La réflexion et les calculs se poursuivent avec, en main, les bilans des 5 dernières années.

9 mars 2017 : Réunion du comité consultatif pilotée par François Marchal et Alexandre Bélisle

Le compte rendu de la réunion est présenté en Annexe du présent rapport.

16 mars 2017 en réunion du conseil d'administration :

Présentation d'un état d'avancement des travaux :

Comité consultatif – François Marchal et Alexandre Bélisle

La réflexion du comité vient conforter et nourrir celle du CA.

Les membres du Comité Consultatif étaient ravis et heureux de pouvoir collaborer à cette réflexion stratégique ainsi que de l'ensemble des sujets abordés. L'idée de poursuivre ce comité, au-delà de ce mandat, a été soulevée avec intérêt par les membres. La relève de l'APL réside au sein de ce Comité. Il témoigne à lui seul de la pérennité de l'association et chacun de ses membres seront d'excellents ambassadeurs du changement.

Statuts et Règlement – Rock Marois et Pierre Boivin

Propositions de changement pour fins de révision par Pierre Boivin.

18 avril 2017 en réunion du conseil d'administration, plusieurs décisions ont été prises relativement à la démarche de réflexion stratégique

Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité plusieurs propositions :

Le Règlement administratif N°2014-1 modifié porte dorénavant le nom de *Règlement administratif N° 2017* et fait l'objet d'entérinement par la présente assemblée générale.

La nouvelle appellation « *APL Énergies* » est maintenant intégrée dans le nouveau paragraphe 1.04 du Règlement administratif N° 2017.

Le document rédigé par le président et révisé par le conseil d'administration « *Mission, Vision, Valeurs* » est annexé au présent rapport du président.

L'entreprise Syclone est choisie suite à une analyse comparative de soumissions pour réaliser un nouveau site Web performant et un nouveau logo de l'APL Énergies. La majeure partie du travail si non le tout, devant être prêt pour l'ouverture de la 45e saison en septembre 2017.

Les autres points de la réflexion stratégique seront abordés avec le nouveau conseil d'administration :

- Guide de sujets de conférence
- Budget quinquennal
- Activité de réseautage

5. TARIFICATION

Depuis maintenant deux ans, la tarification est la suivante :

- Montant de la cotisation individuelle : 90 \$
- Tarif d'inscription du membre aux activités : 65 \$
- Tarif de l'invité du membre aux activités : 85 \$
- Tarif du non membre aux activités : 110 \$
- Tarif de la table réservée par un membre pour 8 personnes aux activités : 640 \$.

Le montant relié au commanditaire associé est maintenu depuis maintenant 9 ans à 1 000 \$ par année.

Les tarifications seront éventuellement révisées à la lumière d'un budget quinquennal qui sera élaboré au début de la prochaine saison 2017-2018.

CONCLUSION

À titre de président, je ne peux qu'être très fier d'avoir réussi à réaliser en toute collégialité avec les membres du conseil d'administration, un processus de réflexion aussi exigeant qu'emballant. Exigeant parce qu'il a demandé du temps et des énergies, emballant à cause de l'enthousiasme soutenu de tous les membres du conseil d'administration, du conseil des gouverneurs et du comité consultatif. Plusieurs étapes sont maintenant franchies, d'autres restent à venir mais je crois sincèrement que l'APL pourra entamer sa 45e année avec optimisme.

Un dernier mot de remerciement aux entreprises de leur appui financier pour assurer le succès des activités de l'année, et à tous les membres de l'APL de nous faire confiance et de nous accompagner dans cette « aventure » qui ne peut être que bénéfique pour le développement durable de toutes les formes d'énergie.

Au revoir, et au plaisir de vous rencontrer à nouveau pour une prochaine saison.

Rock Marois, président

Compte rendu du Comité Consultatif

Jeudi 9 mars 2017, Club St-James, Montréal

Administrateurs délégués : François Marchal et Alexandre Bélisle

Membres du comité et présence

1.	Andrew Pelletier, Intertek	Présent	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
2.	Éric Prud'Homme, Enbridge	Présent	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
3.	Frédéric Dufour, WSP Canada	Présent	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
4.	Jean-François Joly, Gastier	Présent	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
5.	Jean-François Poirier, UDA	Présent	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
6.	Jonathan Guilbert, Intragaz	Présent	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
7.	Luc-André Nadeau, Black & McDonald	Présent	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
8.	Marie Paule Barreto, Tetra Tech	Présent	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

Ordre du jour

Accueil et tour de table

8h30

Mise en contexte

9h00

Mission

APL Énergies couvre l'ensemble du secteur énergétique québécois et a pour mission première d'offrir à ses **membres** individuels des activités permettant de :

- **Se renseigner** sur des sujets d'actualité énergétique pertinents;
- **Réseauter** dans un milieu professionnel agréable favorisant les échanges et la coopération;
- **Rapprocher** les acteurs du secteur énergétique;
- **Reconnaître** annuellement une personnalité s'étant démarquée; et
- **Contribuer à la communauté** par l'entremise de la Bourse Guy Morand et de dons ciblés effectués au nom des conférenciers.

APL Énergies a également pour mission d'offrir aux **acteurs** du secteur énergétique une **tribune neutre** où ils peuvent ~~en toute quiétude~~ partager de l'information **en toute quiétude**.

Vision

APL Énergies sera LA référence québécoise en matière de forum d'échanges pour se tenir à l'affût de l'actualité énergétique et développer et entretenir un réseau professionnel ~~dans le secteur énergétique~~ **dans le respect de la santé, de la sécurité et de l'environnement.**

Sa notoriété et sa crédibilité permettront à *APL Énergies* de continuer à attirer des conférenciers offrant une grande valeur **ajoutée** à ses membres.

Valeurs

Respect : Le respect des membres en leur offrant un service pertinent et de qualité tout en empiétant au minimum sur leur horaire chargé, le respect des conférenciers en leur offrant une tribune neutre, prévisible et sécuritaire, ~~et~~ le respect des personnes impliquées dans l'association en leur offrant l'occasion de contribuer à leur plein potentiel, **ainsi que le respect des communautés.**

Neutralité et ouverture d'esprit : *APL Énergies* n'est pas un organisme de lobbying et ne vise pas à prendre position sur des projets ou enjeux particuliers. Elle se veut neutre afin d'offrir à ses membres la plus grande variété possible de sujets pouvant parfois offrir des points de vue divergents. Ainsi, *APL Énergies* peut offrir aux acteurs du secteur énergétique une tribune leur permettant de présenter leur point de vue en toute quiétude.

Innovation : *APL Énergies* a fait preuve d'innovation au cours de sa longue existence en continuant à offrir des activités pertinentes et d'une grande qualité dans un contexte énergétique en constante évolution.

Rigueur : *APL Énergies* s'engage à faire preuve d'une grande rigueur dans l'organisation et l'exécution de ses activités afin d'offrir une expérience d'une qualité exemplaire à ses membres ~~et~~ **ainsi qu'à** ses conférenciers.

Responsabilité sociale : *APL Énergies* contribue à la société en versant un don annuel à la communauté depuis 2001. En 2017, cette aide financière a été nommée la « Bourse Guy Morand » à la mémoire de monsieur Guy Morand, décédé en mai 2016. Ce dernier ~~a été~~ **s'était** impliqué activement dans *APL Énergies* depuis 2000 et était un fervent supporteur de sa mission sociale.

APL Énergies remet également un don à un organisme choisi par le conférencier à chacune de ses activités.

Sujets de discussion

1) L'image de l'APL

9h30

- La Mission, la Vision et les Valeurs de l'APL
 - LAN : Nécessité de décrire le secteur énergétique plus précisément.
 - JFP : Visons-nous trop large au niveau des énergies?
 - MPB : APL pour rappeler l'histoire et Énergies pour le renouveau, c'est bien! Ajouter « environnement et communauté » dans la valeur du respect. L'environnement, la santé et sécurité sont importants pour notre industrie. Devrait-on les inclure dans la mission ou vision?
 - EP : On devrait influencer, faire du lobbying « *soft* ». Inviter des politiciens, des journalistes. On doit aider à éduquer les gens.
- Le nom de l'APL / Association Pipeline Longitude 75°
 - LAN : Le nom APL Énergies est intéressant. Le mot Énergies fait du sens et maintenir APL est bien censé pour la tradition.
 - FD : Devrait-on inclure le terme « ressources »? Soit, APL Énergies et Ressources?
 - JFP : Apprécie le nom proposé. On sent déjà le changement de l'APL depuis quelques temps.
 - JG : Si l'association était créée aujourd'hui, APL n'apparaîtrait pas. Québec Énergies serait un bon choix, mais, l'histoire de l'association serait perdue. On sent que la tradition est importante pour l'association.
- Le rayonnement de l'APL
 - LAN : L'association devrait avoir de l'influence. Informer les gens devrait faire partie de notre mission et l'APL doit faire plus d'éducation. L'énergie est mal perçue au Québec à cause de l'électricité qui y est abondante. Le site web pourrait être une source d'information pour le public. Nous devrions être en mesure de défendre des enjeux. Devrions-nous influencer davantage? Être une référence? Se positionner sur les sujets controversés? L'APL ne rayonne pas assez. J'aimerais voir des ministres, des sous-ministres, des syndicats venir faire des conférences.
 - FD : Vulgariser ce qu'est l'association. Les donneurs d'ouvrage génèrent plus d'auditoire.
 - MPB : Notre différence est notre tribune. Devrions-nous en faire plus, au-delà des conférences?
 - EP : Avoir des gens politiques dans l'auditoire afin d'exercer de l'influence. Chercher des partenariats qui donnent du rayonnement à l'APL sans affecter sa neutralité. Qu'est-ce qui serait incontournable dans le calendrier pour assurer la présence des acteurs les plus importants de l'industrie? La personnalité de

- l'année? Le lancement de la saison? Avoir un invité d'ailleurs (Ontario, États-Unis, Europe)?
 - MPB : Faire du rayonnement constructif.
- La perception de l'APL
 - *Point couvert en partie à travers les autres commentaires relevés durant la rencontre...*
- Autres commentaires sur l'image de l'APL ?
 - EP : Ajouter la santé et sécurité dans la matrice de sélection des conférenciers. Ajouter dans la Vision « ...dans le respect de la santé, la sécurité et de l'environnement ».
 - LAN : Proposition d'organiser un concours pour produire un nouveau logo et de faire voter les membres sur le choix du logo final.
 - JG : Le CA pourrait proposer trois choix de logo et dans une démarche consultative, demander l'avis des membres par courriel sur leur préférence.

2) La relève de l'APL

iohoo

- Comment intéresser la relève?
 - FD : Il faut se donner une façon d'attirer les jeunes pour mieux les informer et les éduquer. Une mission éducative du secteur énergétique. Les jeunes ont tendance à être en vase clos. Les plateformes des réseaux sociaux sont incontournables aujourd'hui pour attirer les jeunes. Ils pourraient aussi y contribuer. Les jeunes professionnels et/ou les étudiants peuvent contribuer plus qu'on le pense. Il faut simplement les encadrer et les encourager. En les impliquant, l'APL va évoluer en incluant leurs propres enjeux.
- Comment attirer et intégrer les jeunes professionnels?
 - JFP : Les compagnies ont une responsabilité d'amener des jeunes à l'APL. Un incitatif devrait être mis en place. Le site web devrait être revampé.
 - EP : C'est d'ailleurs un mandat qui peut être donné aux jeunes, carrément. Puiser dans les jeunes professionnels pour combler des besoins logistiques occasionnels serait une occasion de donner une place à la relève. Impliquer les jeunes est gagnant pour ceux qui sont à la recherche d'un emploi ou d'un stage. Le mandat d'administrateur doit identifier deux ou trois personnes pour mentorer ou luncher avec la relève dans le but de les mobiliser. Un pourcentage du CA pourrait être forcé d'être renouvelé à échéance de leur mandat.
 - LAN : Un tarif pour les jeunes serait une bonne idée. Offrir des memberships annuels dans les universités. Les jeunes invités à des conférences n'ont pas besoin d'être spécifiquement ingénieurs. Ouvrons la porte aux gens en communication, en environnement, etc.
 - MPB : Offrir un membership à des jeunes employés pour les encourager à participer aux activités. Commanditer un petit groupe qui réalise

quelque chose dans le secteur énergétique. Offrir des bourses d'études dans le secteur énergétique. Limiter le nombre de mandats sur le CA favoriserait l'accès aux nouveaux membres. Ceci doit être promu dans la mission de l'APL. Les mesures restrictives pour forcer la présence de femmes ou de jeunes est discriminatoire et n'est donc pas souhaitable.

- FD : Le CA semble inaccessible. Comment pouvoir s'y rendre?
- LAN : Devrions-nous forcer la présence d'une femme et d'un jeune sur le CA? C'est une tendance qu'on observe dans d'autres associations.
- Comment rejoindre la gent féminine aux activités de l'APL ?
 - MPB : Ajouter la gent féminine dans la grille de sélection des conférenciers. Il ne faut pas faire de discrimination en ciblant des mesures spécifiques pour les femmes. Il faut faire des choses *soft* pour attirer les femmes, en les invitant comme conférencières et sur le CA. Favoriser des efforts organiques graduels. Peut-être une journée consacrée à amener des jeunes professionnels (ou étudiants) à une conférence?
 - EP : S'interroge sur le % réaliste atteignable. Chez Enbridge, 20% de femmes sont dirigeantes. Utiliser la table d'honneur comme tribune potentielle pour inviter la relève ou les femmes. Utiliser le site web pour changer l'image de l'APL en y insérant des photos avec des femmes.
 - MPB : 15% des étudiants en génie sont des femmes, difficile d'espérer plus.
 - JG : Un article dans le journal La Presse présente 7 femmes au comité de direction de la raffinerie Jean-Gaulin de Valero : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/societe/201703/07/01-5076568-les-sept-femmes-a-la-tete-de-valero.php>, certainement un bon sujet de conférence.
 - LAN : Ça prend un changement de culture graduel, porter le message à long terme.
 - FD : A assisté à une conférence de l'APL où une table était constituée d'adjointes de Gaz Metro. Ces mêmes adjointes qui gèrent les inscriptions des membres de l'APL de Gaz Metro auprès de Françoise... Une initiative à encourager auprès des entreprises?
- Comment s'impliquer auprès de l'APL ?
 - *Point couvert en partie à travers les autres commentaires relevés durant la rencontre...*
- Autres idées concernant la relève ?
 - MPB : Comment l'APL va communiquer tous ces changements? Une stratégie de communication sera-elle envisagée?
 - LAN : Ces changements seront porteurs pour augmenter l'adhésion à l'APL.
 - FD : Expliquer que tous les membres peuvent venir à l'AGA.
 - JG : ... et qu'ils sont membres s'ils figurent au bottin des membres.

3) La structure du membership de l'APL

10h30

- Tarification annuelle
 - LAN : La tarification est correcte.
 - MPB : Un tarif pour les étudiants, les jeunes professionnels (30 ans et moins) ou jeunes diplômés.
 - EP : La pertinence des conférences et le rapport qualité prix est important pour assurer la venue et la pérennité des membres.
- Membre individuel et/ou corporatif
 - MPB : Devrions-nous avoir des règles pour avoir une cartographie de membres représentative de l'industrie?
- Commandite d'entreprise
 - FD : Bonifier l'offre de commandite en ajoutant 1 ou 2 memberships de type « relève ».
 - LAN : Offrir une table aux commanditaires une fois par année pour que ceux-ci fassent une place à la relève au sein de leur entreprise et ajouter le montant de la commandite s'il y a lieu.
- Autres commentaires sur le membership ?
 - LAN : Le membership est peu contraignant, ce qui est apprécié. Les conférences sont intéressantes, le réseautage est de qualité. On pourrait améliorer la disposition de la salle pour éviter d'être coincé dans l'entrée durant la période de réseautage.

4) Idées de conférences et d'activités

11h00

- MPB : La raffinerie Jean-Gaulin de Valero est dirigée par des femmes.
- EP : Accessibilité sociale des projets. Il faudrait privilégier une formule entrevue pour favoriser la participation de hauts-fonctionnaires et ministres aux activités de l'APL.
- LAN : Faire une place au gouvernement élu, tous les paliers sont les bienvenus
- FD : Inviter des politiciens pour favoriser leur compréhension de notre secteur
- JG : Les sous-ministres peuvent être plus intéressants, moins politisés, parce qu'ils sont les vrais gestionnaires des ministères.
- EP : Effectivement, les sous-ministres restent dans l'appareil politique malgré les changements de gouvernance. Sauf qu'il faut inviter les politiciens à une tribune question de crédibilité. Inviter, aussi, des représentants de groupes environnementaux.
- LAN : Comprendre la mission du BAPE. Inviter le président actuel.
- EP : Visite du port de Montréal où plusieurs produits pétroliers y cheminent.
- FD : Utiliser la période morte de l'APL pour faire une activité différente.

- MPB : Organiser une journée remplie d'évènements spéciaux comme une visite d'entreprises ou d'installations suivie d'un 5 à 7 et d'une remise de prix.
- EP : Attention, ne pas organiser un évènement à la fin novembre, ou au mois de décembre...
- Consensus du comité :
Faire plutôt un évènement à la fin de l'année pour le 45^{ième} plutôt qu'au début de l'année et marquer le changement graduellement au courant de l'année pour laisser le temps au changement de se faire.
- Suggestions d'Andrew Pelletier reçues par courriel :
 - Sables bitumineux :
 - Carmen Velasquez, Executive Director, Energy Programs Alberta School of Business, Alberta University, The New-Look Energy Program
 - Dinara Millington, Vice President, Research, Canadian Energy Research Institute (CERI)

Impressions générales de François Marchal et Alexandre Bélisle

- Les membres du Comité Consultatif étaient ravis et heureux de pouvoir collaborer à cette réflexion stratégique ainsi que de l'ensemble des sujets abordés.
- L'idée de poursuivre ce comité, au-delà de ce mandat, a été soulevée avec intérêt par les membres.
- La relève de l'APL Énergies réside au sein de ce Comité. Il témoigne à lui seul de la pérennité de l'association et chacun de ses membres seront d'excellents ambassadeurs du changement.

APL Énergies

Mission – Vision – Valeurs

Mission

APL Énergies s'intéresse au secteur énergétique québécois et a pour principale mission d'offrir à ses **membres** des activités permettant de :

- Se **renseigner** sur des sujets d'actualité énergétique pertinents ;
- **Réseauter** dans un milieu professionnel propice aux échanges et à la coopération ;
- **Rapprocher** les acteurs du secteur énergétique ;
- **Reconnaître** annuellement une personnalité s'étant démarquée ; et
- **Contribuer à la communauté** par l'entremise de la *Bourse Guy Morand* et de dons ciblés effectués au nom des conférenciers.

APL Énergies vise également à offrir aux **acteurs** du secteur énergétique une **tribune neutre** où ils peuvent partager de l'information en toute transparence.

APL Énergies encourage ses membres à œuvrer dans le **respect de la santé, de la sécurité, de l'environnement et des communautés.**

Vision

APL Énergies aspire à devenir la référence québécoise en matière de forum d'échanges pour se tenir à l'affût de l'actualité énergétique et développer et entretenir un réseau professionnel dans le secteur énergétique.

Par sa notoriété et sa crédibilité, APL Énergies vise à continuer à développer sa valeur ajoutée auprès de ses membres.

Valeurs

Respect : Le respect des membres en leur offrant un service pertinent, de qualité et qui tient compte de leur horaire chargé; le respect des conférenciers en leur offrant une tribune neutre, prévisible et sécuritaire; et le respect des personnes impliquées dans l'association en leur offrant l'occasion de contribuer à leur plein potentiel.

Neutralité et ouverture d'esprit : APL Énergies n'est pas un organisme de lobbying et ne vise pas à prendre position sur des projets ou enjeux particuliers. Elle se veut neutre afin d'offrir à ses membres la plus grande variété possible de sujets pouvant parfois présenter des points de vue divergents. Ainsi APL Énergies peut offrir aux acteurs du secteur énergétique une tribune leur permettant de présenter leur point de vue en toute quiétude.

Innovation : APL Énergies, depuis sa création, s'assure d'offrir des conférences et des activités qui sont le reflet de l'innovation dont fait preuve le milieu énergétique.

Rigueur : APL Énergies s'engage à faire preuve de rigueur dans l'organisation et l'exécution de ses activités afin d'offrir une expérience d'une qualité exemplaire à ses membres et à ses conférenciers.

Responsabilité sociale: APL Énergies s'engage dans la communauté en versant un don annuel via la *Bourse Guy Morand*.

Elle remet également un don à un organisme choisi par les conférenciers lors de ses activités.